

Ordre du jour

1. Nomination à la présidence de l'assemblée.	2
2. Acceptation des nouvelles et des nouveaux membres.	2
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour.	2
4. Adoption du procès-verbal de la 195^e assemblée générale tenue le 16 septembre 2020, et suites.	2
5. Informations :	3
5.1 Négociation 2020.....	3
5.2 CRT.....	3
5.3 Calendrier électoral.....	3
5.4 Semaine des enseignant.es.....	4
5.5 Programmes.....	4
6. Finances :	4
6.1 Présentation des états financiers.....	4
6.2 Rapport du comité de surveillance.....	5
6.3 Adoption des états financiers au 30 juin 2020.....	5
6.4 Présentation et adoption des prévisions budgétaires 2020-2021.....	5
7. Consultation sur les assurances collectives.....	6
8. Élections.	8
8.1 Élection d'un.e président.e d'élection et d'un.e secrétaire d'élection.....	8
8.2 Direction des élections et de scrutin (mandat 2021).	8
8.3 Élection à la commission des études, Famille des Arts et Lettres (mandat pour l'automne 2020 seulement).	8
8.4 Élection au comité d'éthique d'utilisation des animaux, poste réservé en biologie (mandat pour l'automne 2020 seulement).	8
8.5 Comité de surveillance (3 postes - mandat janvier-décembre 2021).....	8
9. Aperçu de la tournée départementale à ce jour.	9
10. Divers.	9
11. Levée de l'assemblée.	9

1. Nomination à la présidence de l'assemblée.

Résolution 196.1

« Il est proposé de nommer Catherine Ladouceur présidente d'assemblée. »
Jean-Thomas Courchesne propose et David Lemelin appuie.
Adoptée à l'unanimité.

2. Acceptation des nouvelles et des nouveaux membres.

Aucun nouveau membre à accepter.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour.

Résolution 196.2

« Il est proposé d'adopter l'ordre du jour tel que proposé. »
Jean-Thomas Courchesne propose et Mylène Filion-Hébert appuie.
Adoptée à l'unanimité.

4. Adoption du procès-verbal de la 195^e assemblée générale tenue le 16 septembre 2020, et suites.

Résolution 196.3

« Il est proposé d'adopter le procès-verbal de la 195^e assemblée générale tenue le 16 septembre 2020 tel que présenté. »

Diane Lafrance propose et Julie Dionne appuie.
Adoptée à l'unanimité.

Suites :

Point 8. Direction à prendre par l'exécutif pour la suite :

- Les résolutions ont été portées dans des rencontres individuelles et au comité des relations de travail.
 - La ventilation de l'annexe S119 est attendue afin de pouvoir valider les choix faits par la direction. Relativement à l'annexe S120,
 - les enseignant.es ont obtenu 150 000 \$ en réserve pour de la suppléance;
 - des mesures de soutien aux étudiant.es ont été mises en place (soutien technopédagogique, support psychosocial et soutien à l'organisation des étudiant.es).
- Les mesures sanitaires sont en place. Un gardien supplémentaire a été embauché pour les périodes critiques.
- Un plan de recul a été demandé afin de se préparer si l'Estrie devient en zone rouge.
- L'exécutif se préoccupe des résultats reçus au sondage complété par les enseignant.es du Cégep de Sherbrooke et des autres collègues FNEEQ sur la surtâche enseignante.

5. Informations :

5.1 Négociation 2020.

Mathieu Poulin-Lamarre présente diverses interprétations des annexes S119 et S120 faites dans plusieurs cégeps. Des représentations ont été réalisées par la FNEEQ et les syndicats locaux auprès de la Fédération des cégeps et la ministre de l'Éducation supérieure et des pressions auprès des cégeps ont été exercées pour que ces deux annexes soient dédiées le plus possible à l'enseignement.

Des appels à la mobilisation seront lancés ponctuellement pour soutenir l'équipe de négociation de la convention collective via le *Quand les profs*. Les membres sont invités à être visibles à l'aide de leur couvre-visage CSN, le foulard tubulaire de la FNEEQ, le t-shirt CSN secteur public (qui arrivera sous peu) et le matériel numérique. Les membres sont même invités à recycler du vieux matériel de la négociation 2015.

5.2 CRT.

Concernant l'affichage des cas de COVID résolu, les nouveaux cas devraient être ajoutés la semaine prochaine dans l'intranet du Cégep, mais il n'y en a pas depuis plus de deux semaines.

Amélie Gauthier explique qu'il y a eu 15 ouvertures de poste au cégep au 30 septembre. Des vérifications sont en cours pour 11 disciplines afin de valider la justesse des prévisions passées dans le dossier des débalancements automne-hiver. Il reste 3 disciplines à rencontrer, jusqu'à présent il n'est pas possible de démontrer qu'il y a eu mauvaise foi de la partie patronale, ce qui serait nécessaire pour déposer un grief.

La direction a acheminé les résultats du SPOC (système sur le personnel des organismes collégiaux). En somme :

Surembauche cumulée au 30 juin 2019	- 8,79 ETC
Récupération ressources réelles 2019-2020 (la prévision était à + 5,87 ETC)	+ 4,12 ETC
Ressources non utilisées à cause du confinement	+ <u>11,18 ETC</u>
Sous-embauche actuelle	+ 6,51 ETC

Il y a donc eu résorption complète de la surembauche et une réserve a été générée à l'enveloppe enseignante. La direction souhaite adopter une conduite prudente afin d'éviter de se retrouver à nouveau en surembauche. Dans le contexte de surtâche COVID, l'équipe du CRT porte les résolutions adoptées à la dernière assemblée générale. En ce sens, il est demandé que l'ensemble de l'allocation au volet 1, 2, 3 et aux ressources additionnelles soit distribué et que les volets des annexes S119 et S120 dédiés à l'enseignement soient utilisés pour soutenir l'enseignement et aient un impact sur la surtâche. Des consignes claires, le plus près possible du contrat de travail sont demandées.

Amélie Gauthier complète en précisant que lors des élections du 27 octobre prochain, quatre postes au CRT sont en élection; elle invite les membres à réfléchir à la possibilité de collaborer aux travaux de cette instance importante.

5.3 Calendrier électoral.

Jean-Thomas Courchesne présente le calendrier électoral qui a été acheminé aux membres par courriel le 28 septembre dernier. Tous les postes du comité exécutif sont en élection pour le mandat d'hiver 2021. La date limite pour recevoir les candidatures est le mardi 13 octobre à 16h30. Dans le contexte de la pandémie, la procédure a été modifiée pour permettre le dépôt de candidature par courriel.

5.4 Semaine des enseignant.es.

Geneviève Charest souligne la semaine internationale des enseignant.es et rappelle que le syndicat offre à tous les enseignant.es un café et une viennoiserie cette semaine, en passant au bistro de la Coop.

5.5 Programmes.

Jean Fradette présente la proposition suivante de la FNEEQ qui sera traitée au regroupement cégep du 9 octobre :

Que le regroupement cégep consulte ses membres sur la position de demander le report des travaux de révision de programmes à une date déterminée selon l'évolution de la pandémie COVID-19 et sur un boycott de ses travaux advenant un refus du MEES à cette demande.

Que le retour de consultation au sujet des programmes de sciences de la nature et sciences humaines ait lieu durant la rencontre du regroupement cégep (8 et 9 octobre).

Les disciplines ou les comités de programme concernés ont été consultés par l'exécutif du SPECS. Il sera proposé de scinder la proposition afin de traiter séparément des deux programmes, les positions recueillies étant différentes.

Le CNPEPT se penchera le 20 octobre prochain sur le programme de Télécommunication et les programmes de Techniques administratives.

Le Cégep a obtenu l'autorisation de donner le programme des Soins préhospitaliers d'urgence (SPU) en collaboration avec le Cégep de Beauce-Appalaches. Le processus d'appel d'offre de propositions de cours est lancé. Il a été nommé que les disciplines en santé qui pourraient rédiger des offres sont surchargées dans le contexte de la COVID. La grille de cheminement n'étant pas rédigée, les disciplines retenues pourraient voir octroyer leurs propositions de cours au Cégep de Beauce-Appalaches et vice-versa; il faut savoir que les trois premières sessions du DEC se tiendront à Lac-Mégantic et les trois dernières à Sherbrooke. Les enseignant.es sont préoccupées par la répartition des cours, notamment à la formation générale.

Un.e enseignant.e d'inhalothérapie nomme l'existence d'un mémoire déposé par l'Ordre professionnel des inhalothérapeutes du Québec (OPIQ) visant l'abolition du DEC et la mise en place d'un baccalauréat comme norme de formation initiale.

6. Finances :

6.1 Présentation des états financiers.

Mikhael Kowalak présente les états financiers au 30 juin 2020. Dans l'ensemble, les dépenses du SPECS au fonds d'opération sont au-deçà des prévisions étant donné le contexte de la COVID qui a diminué les dépenses en déplacement pour des formations et des regroupements cégep ainsi qu'en repas pour les assemblées générales, tout se déroulant à distance depuis mars 2020. Des dépenses imprévues ont tout de même été générées au fonds d'opération par ce contexte, dont l'acquisition de la licence Zoom.

Une part du fonds de résistance a été affecté à un soutien financier à des étudiant.es et des enseignant.es.

6.2 Rapport du comité de surveillance.

Tarek Rahem présente le rapport du comité de surveillance. Le comité formule les recommandations suivantes au bureau exécutif.

En lien avec les recommandations de 2019 :

1. Rendre disponible aux membres du comité de surveillance le cartable de formation de la CCSNE.
2. Que le comité de surveillance fasse annuellement un suivi systématique de l'évolution du fonds de résistance syndicale (FRS) ainsi que des placements.

Nouvelles recommandations en 2020 :

1. À chaque année, faire signer un formulaire d'engagement à la confidentialité par les membres du comité de surveillance.
2. Dans la comptabilité, bien identifier dans le nom du fichier la date des transactions (factures, reçus, réclamations).
3. Décrire le cheminement des transactions en comptabilité (élaborer une procédure).
4. Bien que les membres du comité ne soient pas certains que la question de la sécurité des données fasse partie du mandat du comité, ils expriment le souhait qu'un comité soit constitué en assemblée générale afin d'élaborer une politique de sécurité au SPECS. Cette politique devrait notamment clarifier qui a accès aux données confidentielles.
5. Dresser un portrait de l'organisation des données informatiques ainsi que des méthodes en place pour l'archivage.
6. Prévoir une plage horaire commune (le vendredi après-midi) au cours de laquelle les membres du comité ainsi que le trésorier sont libres et peuvent se réunir.

Le comité de surveillance recommande aux membres du SPECS d'approuver les états financiers présentés à l'assemblée générale du 8 octobre 2020.

6.3 Adoption des états financiers au 30 juin 2020.

Résolution 196.4

« Il est proposé d'adopter les états financiers au 30 juin 2020. »

Jean-Thomas Courchesne propose et Dominique Dubuc appuie.

Adoptée à l'unanimité.

6.4 Présentation et adoption des prévisions budgétaires 2020-2021.

Mikhael Kowalak présente les prévisions budgétaires 2020-2021 équilibrées. Il est attendu que les cotisations demeurent stables. Les frais de déplacement et les dépenses d'assemblées générales en présence ont été planifiés au cas où la situation sanitaire changerait. Certains détails concernant l'évolution du fonds de résistance syndicale (FRS) sont également présentés par le trésorier.

Résolution 196.5

« Il est proposé d'adopter les prévisions budgétaires 2020-2021. »

Jean-Thomas Courchesne propose et Noémi Roy appuie.

Adoptée à l'unanimité.

7. Consultation sur les assurances collectives.

Mathieu Poulin-Lamarre explique la recommandation no 1 de la réunion des syndicats adhérents :

Recommandation no 1 :

Que le SPECS accepte pour le renouvellement 2021:

1.1 une augmentation de 15% pour l'assurance maladie et un congé de primes de 50% de l'augmentation (augmentation effective de 7,5%);

1.2 une augmentation de 1% pour l'assurance soins dentaires et un congé de primes équivalent à l'augmentation (aucune augmentation effective);

1.3 une diminution de 4,2% pour l'assurance vie de base, une diminution de 10% pour l'assurance maladie grave et un congé de 50% des primes pour toutes les garanties en assurance vie (assurance vie de base, assurance vie des personnes à charge, assurance vie additionnelle, assurance maladies graves);

1.4 une diminution de 3% pour l'assurance invalidité de courte durée;

1.5 une diminution de 2,5% pour l'assurance invalidité de longue durée.

Des questions d'éclaircissement sont posées. Mathieu Poulin-Lamarre précise que cette hausse représente le coût réel de nos garanties et qu'un rejet de cette recommandation lors de la réunion des syndicats adhérents nécessiterait de réduire la couverture.

Résolution 196.6

« Il est proposé que l'assemblée générale du SPECS accepte la recommandation no 1 de la réunion des syndicats adhérents. »

Jean-Pierre Roy propose et Mylène Filion-Hébert appuie.

Adoptée à la majorité.

Mathieu Poulin-Lamarre explique la recommandation no 6 de la réunion des syndicats adhérents :

Recommandation no 6 :

Que le SPECS accepte, dans la révision du régime d'assurance pour les soins dentaires, de permettre aux adhérent.e.s du module B d'adhérer à l'option 2 de l'assurance soins dentaires (tout comme le module C), sans aucune hausse prévue.

Résolution 196.7

« Il est proposé que l'assemblée générale du SPECS accepte la recommandation no 6 de la réunion des syndicats adhérents. »

Geneviève Charest propose et Dominique Dubuc appuie.

Adoptée à l'unanimité.

La protection actuelle prévoit un remboursement maximal de 1000 \$ pour chaque prothèse auditive jusqu'à concurrence de 2000 \$ par période de 36 mois. Mathieu Poulin-Lamarre explique la recommandation no 8 de la réunion des syndicats adhérents :

Recommandation no 8 :

Que le SPECS accepte de modifier la limitation pour l'achat des prothèses auditives pour un remboursement maximal de 2000 \$ par période de 12 mois jusqu'à concurrence de 1000 \$ par prothèse, cela accompagné d'une hausse prévue de 0,15%.

Résolution 196.8

« Il est proposé que l'assemblée générale du SPECS accepte la recommandation no 8 de la réunion des syndicats adhérents. »

Diane Lafrance propose et Jean-Pierre Roy appuie.

Adoptée à la majorité.

Mathieu Poulin-Lamarre explique la recommandation no 10 de la réunion des syndicats adhérents :

Recommandation no 10 :

Que le SPECS accepte d'appliquer la substitution générique à l'ensemble des médicaments couverts par le régime (RAMQ et hors RAMQ), cela accompagné d'une baisse prévue de 0,2% incluse dans le taux proposé de renouvellement des primes en assurance maladie)

Résolution 196.9

« Il est proposé que l'assemblée générale du SPECS accepte la recommandation no 10 de la réunion des syndicats adhérents. »

Philippe Langlois propose et Steve McKay appuie.

Adoptée à l'unanimité.

Mathieu Poulin-Lamarre explique la recommandation no 11 de la réunion des syndicats adhérents :

Recommandation 11 :

Que le SPECS accepte de remplacer la clause existante :

4.2.3h) Les frais pour location de fauteuil roulant, poumon d'acier et de tout équipement thérapeutique.

Par :

4.2.3h) Les frais de location ou d'achat, si ce dernier mode est plus économique, pour un fauteuil roulant, un poumon d'acier et pour tout équipement thérapeutique, incluant l'achat de couches pour incontinence, de sondes, de cathéters et d'autres articles hygiéniques du même genre devenus nécessaires à la suite de la perte totale et irrécouvrable de la fonction vésicale ou intestinale

Des questions sont posées sur la limitation d'admissibilité ou l'inclusion reliée à la nécessité de la perte totale et irrécouvrable de la fonction vésicale ou intestinale pour avoir accès à l'équipement thérapeutique. Plusieurs enseignant.es sont préoccupé.es qu'un vote pour cette recommandation limite les membres qui peuvent avoir besoin de procéder à l'achat de couches pour incontinence, de sondes, de cathéters et d'autres articles hygiéniques du même genre devenus nécessaires à la suite de la perte temporaire de la fonction vésicale ou intestinale.

Résolution 196.10

« Il est proposé que l'assemblée générale du SPECS accepte la recommandation 11 de la réunion des syndicats adhérents. »

Michael Labarre propose et Philippe Langlois appuie.

Rejetée à la majorité.

8. Élections.

8.1 Élection d'un.e président.e d'élection et d'un.e secrétaire d'élection.

Résolution 196.11

« Catherine Ladouceur est proposée à la présidence d'élection et Amélie Gauthier au secrétariat d'élection. En cas d'élection au poste de direction des élections et de scrutin, il est proposé qu'Amélie Gauthier agisse à titre de directrice des élections et de scrutin. »
Geneviève Charest propose et Suzanne Renaud appuie.
Adoptée à l'unanimité.

8.2 Direction des élections et de scrutin (mandat 2021).

La période de mise en nomination est ouverte.

- Steve McKay propose Jean-Thomas Courchesne.
Ce dernier accepte, mais précise un conflit d'intérêt étant donné qu'il est le conjoint d'Amélie Gauthier, qui sera candidate aux élections de l'exécutif; il invite tout membre qui serait inconfortable à se présenter.
- Aucune autre candidature n'est reçue.

Il y a fermeture de la période de mise en nomination.

Jean-Thomas Courchesne est élu par acclamation.

8.3 Élection à la commission des études, Famille des Arts et Lettres (mandat pour l'automne 2020 seulement).

La période de mise en nomination est ouverte.

- Josée Morais se propose.
- Aucune autre candidature n'est reçue. Il y a fermeture de la période de mise en nomination.

Josée Morais est élue par acclamation.

8.4 Élection au comité d'éthique d'utilisation des animaux, poste réservé en biologie (mandat pour l'automne 2020 seulement).

La période de mise en nomination est ouverte.

- Une procuration en bonne et due forme a été reçue pour Geneviève Lefebvre.
- Aucune autre candidature n'est reçue. Il y a fermeture de la période de mise en nomination.

Geneviève Lefebvre est élue par acclamation.

8.5 Comité de surveillance (3 postes - mandat janvier-décembre 2021).

Mikhael Kowalak explique le mandat du comité de surveillance et la contrainte à l'horaire du vendredi après-midi. Celle-ci peut être déplacée si les enseignant.es ne sont pas disponibles le vendredi.

La période de mise en nomination est ouverte.

- Julie Dionne propose Dominique Dubuc et celle-ci accepte.
- Sophie Lambert propose Diane Lafrance et celle-ci refuse.
- Aucune autre candidature n'est reçue.

Il y a fermeture de la période de mise en nomination.

Dominique Dubuc est élue par acclamation. Deux postes restent à combler.

9. Aperçu de la tournée départementale à ce jour.

Julie Dionne explique que le syndicat a visité jusqu'ici onze départements et est en train de documenter la surcharge de travail dans le contexte de la COVID. Les diverses positions rencontrées au sein des 11 disciplines qui ont reçu le syndicat jusqu'à maintenant sont nommées et les points saillants sont soulevés :

- les opinions sont partagées sur le souhait de maintenir le présentiel pour la session d'hiver. Les enseignant.es apprécient l'apport du présentiel, entre autres pour les compétences pratiques et la pédagogie de 1^{re} année. En contrepartie, la gestion des retraits est complexe;
- il y a une demande de maintenir de la flexibilité sur la forme d'enseignement (hybride, comodal) et sur les plateformes possibles.

Les demandes suivantes ont été exprimées :

- la réalisation de vraies semaines de bris horaire;
- le besoin de sortir du travail des enseignant.es ce qui n'y rentre pas selon la convention;
- un retour à une session sans semaines brise-glace;
- plus de soutien pour les plateformes utilisées;
- plus de soutien pour l'organisation de l'enseignement;
- un processus de résolution de problèmes informatiques moins lourd;
- plus de soutien pour les coordinations dont celles de stage.

Trois autres rencontres départementales sont prévues dans les semaines à venir et un CIDS (Conseil interdépartemental syndical) aura lieu le 15 octobre. Il est prévu de prendre position lors de l'AG du 27 octobre.

Julie Dionne rappelle de s'assurer de communiquer les problématiques rencontrées aux patrons et d'éviter de déverser sa colère sur les employé.es des deux autres syndicats.

10. Divers.

Aucun point.

11. Levée de l'assemblée.

Résolution 196.12

«L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé de lever l'assemblée à 14h06.»

Steve McKay propose et Mathieu Poulin-Lamarre appuie.

Adoptée à l'unanimité.

Julie Dionne, présidente

Amélie Gauthier, secrétaire